Département de l'Yonne Arrondissement d'Auxerre Commune d'ANDRYES

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2024

<u>Présents</u>: Mesdames Marie-Caroline BLANCHOT; Catherine GUYARD; Marine PINON; Messieurs Jean BEYRAND; Florian BIZARD; Thierry DELHOMME; Jean-Marc LÉGER; Julien TISSIER lesquels forment la majorité des membres en exercice.

<u>Absentes excusées</u>:

Mesdames Élodie FLEURY ; Martine STEIN (pouvoir à Monsieur Jean-Marc LÉGER) ; Absent non excusé : Monsieur Jérôme FAVIER.

Monsieur Florian BIZARD est élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR:

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 janvier 2024 ;
- Délibération portant participation financière au SDEY;
- Ouestions diverses.

Ouverture de la séance à 19h30

<u>Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du</u> 15 janvier 2024

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération portant participation financière au SDEY

Le conseil municipal approuve le règlement financier du SDEY, et autorise le maire à signer les conventions et autres documents concernant ces travaux, dans la limite de $4\,600,00\,$ €.

Questions diverses

- Une étude doit être réalisée pour le remplacement du micro-tracteur avec possibilité de reprise de l'ancien. Une demande de devis va être réalisée.
- Acquisition d'un défibrillateur qui sera installé en extérieur près du lavoir de la Grande Rue. Le devis de l'entreprise PHILIPS est accepté, hors consommables.
- En vue de l'aménagement de la mairie pour améliorer son accessibilité, des rendez-vous sont pris pour en étudier la réalisation.

La séance est levée à 20h45.

Prochain conseil: lundi 4 mars 2024 à 19h30.

Le secrétaire de séance

Florian BIZARD

Procès verbal du conseil municipal du 5 février 2024

Le Maire Jean-Marc LÉGER

1/1